

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 3

Artikel: Les fioles du pharmacien
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sent certains théoriciens de notre époque sur le respect de l'individualisme chez l'enfant et, si on lui avait demandé ce qu'il pensait de l'école du « bon plaisir » — je veux dire de l'école où l'enfant est libre de choisir lui-même les connaissances qu'il désire acquérir — il n'aurait pas manqué de dire que le monde marchait à sa perte et, qu'avec de tels principes, la génération nouvelle aurait vite perdu toute énergie, tout respect de soi-même toute volonté et toute foi en ses destinées.

Pour diriger sa classe, monsieur Alexandre n'y allait pas par quatre chemins, comme on dit. Quand il franchissait le seuil, ses élèves, comme mus par un ressort, se dressaient d'un seul élan et se tenaient un instant immobiles, au port d'armes. Lui-même gravissait son estrade et prononçait l'oraison dominicale qu'il fallait écouter sans un geste, sans un mot, sans un sourire. Après quoi, chacun pouvait s'asseoir.

A tour de rôle, les élèves s'avançaient pour réciter leur leçon. Arrivés près de lui, ils exécutaient un quart de tour. Ensuite, talons joints et mains au dos, ils débitaient le chapitre étudié dans le livre, sans oublier un mot, s'arrêtant aux virgules et baissant la voix au point à la ligne.

A chaque élève, monsieur Alexandre répondait d'un ton doctoral : « Ça peut suffire ! »

La classe entière était courbée sous une discipline sévère car le maître ne tolérait aucun manquement, aucune incartade. La moindre faute était punie avec une extrême rigueur. S'il n'était pas partisan des châtimens corporels, et que maintes fois on l'entendit blâmer ceux qui se permettaient, sans rime ni raison, de battre les enfants, il n'en retenait pas moins certains préceptes bibliques fort appropriés à ses méthodes éducatives.

Il disait : « Qui aime bien châtie bien ! » ou « N'épargne pas la verge au jeune enfant ! »

Sa discipline sévère n'empêchait pas ses élèves et la population tout entière de l'entourer de respect et même d'affection. Les écoliers de jadis, devenus grands, ne manquaient pas de dire : « Ça, au moins, c'était un régent d'attaque, il savait nous tenir et nous mener ! »

Deux fois par semaine, quand les fillettes apprenaient, sous la direction de la maîtresse d'ouvrage, à tricoter, raccomoder et coudre, lui, donnait immédiatement une leçon de gymnastique en plein air. Un à un, les garçons descendaient les escaliers sur la pointe des pieds. Arrivés dans la rue, ils se rassemblaient immédiatement sur un rang et la leçon commençait. Exercices préliminaires, marches, contremarches, course et saut, tout cela en une heure, ni plus, ni moins. Si à ce moment vous étiez venus dire à monsieur Alexandre de terminer sa leçon par un jeu, afin de donner libre cours à cette gaité enfantine qui n'attend qu'un moment de s'épancher, il vous aurait considéré comme un singulier personnage.

Le collège qu'il habitait était un petit collège, d'aspect modeste, situé à côté de l'église et en face de la cure. Son appartement comprenait, suivant la loi de l'époque, deux chambres, une cuisine, une cave et un galetas. Chaque fois qu'il se sentait un peu à l'étroit dans cette demeure communale où se réunissaient le conseil général, la municipalité, la société de jeunesse et la Justice de Paix, monsieur Alexandre jetait un regard d'envie vers les contrevents verts et blancs de la cure. Penché vers sa femme, il disait :

— Tout de même, ce n'est pas juste que nous soyons obligés de nous loger dans deux chambres alors que le pasteur en a sept pour lui tout seul !

En effet, le pasteur, qui était veuf et sans enfants, occupait les sept pièces que l'Etat de Vaud mettait si généreusement à sa disposition. Il y avait le salon, la salle à manger, la chambre à donner, le cabinet de travail et la chambre de bonne. Tout autour de cette cure, il y avait un beau jardin avec des espaliers et des poiriers en pyramides. La vue était magnifique : elle s'étendait sur les campagnes verdoyantes, les vignobles, la grande ville dont les maisons innombrables dégringolaient jusqu'au lac où est le port. Au loin, l'horizon était fermé par le cirque majestueux

des Alpes. Panorama grandiose que le pasteur aimait à contempler de haut de sa véranda en prenant le café noir en compagnie d'un ami.

Chaque dimanche, monsieur Alexandre montait en chaire pour lire les dix commandements, après quoi, modestement, il regagnait sa place habituelle. Trois fois, durant le sermon, il se levait pour conduire le chant. Détestant par dessus tout la musique lente et geignarde, il précipitait l'allure des psaumes et des cantiques au risque de chanter seul ou d'arriver au bout de son verset longtemps avant les fidèles.

Quelquefois, il était déjà assis que la voix chevrotante de monsieur Vincent, conseiller de paroisse, descendait en cascade de la galerie, tandis que le contralto de madame Hortense s'élevait en guise de réponse.

Impatient, monsieur Alexandre fermait son psautier, croisait les bras et prenait un air distant.

Chaque mois, il allait toucher son salaire chez le boursier. Il partait à la tombée de la nuit, afin de n'être remarqué de personne. Il traversait un petit jardin, ouvrait la porte d'entrée et pénétrait dans le corridor. Il n'avait pas heurté à la porte de la cuisine que la Sabine au boursier — comme on l'appelait — venait lui répondre. Vite elle s'essuyait les mains au premier linge venu et, oubliant, sur le seuil, son hôte d'occasion, courait au fond du corridor et criait de toutes ses forces : — Jules, Jules, viens vite, c'est le régent qui vient chercher sa paye !

Quand les enfants, les domestiques et les voisins étaient renseignés sur les motifs qui lui valaient la visite du régent, la Sabine disait :

— Entrez donc, monsieur le régent, entrez donc, mon mari ne va pas tarder !

En effet, il ne tardait guère. On entendait ses socques râcler les dalles du corridor. Sans mot dire, le boursier tirait de son bureau un grand registre et, tout en faisant une inscription, il répétait à haute voix :

— Nous disons donc, quatorze cents francs de traitement annuel ; cela fait, par mois, cent trente-trois francs, trente-trois centimes et tiers !

Ayant touché cent trente-trois francs, monsieur Alexandre se levait et prenait congé. Quand il rentrait chez lui, sa femme ne manquait pas de lui dire :

— Ah ! mon pauvre ami, c'est un traitement de misère que tu m'apportes. Il te faudra absolument trouver une occupation accessoire, sans quoi je ne vois pas comment nous pourrions nouer les deux bouts.

— Trouver une occupation accessoire, c'est vite dit ! Mais quoi ? répondait monsieur Alexandre en s'absorbant dans la lecture du journal.

Jean des Sapins.

Donnant, donnant. — Un auteur dramatique recevait la visite d'un de ses fournisseurs.

— C'est pas gentil à vous de me refuser un billet de faveur, à moi, votre boucher.

— Soit... mais, à votre tour, donnez-moi un gigot de faveur !



JEAN, JACQUES ET JULES

JEAN était un bon paysan du Gros de Vaud, qui travaillait avec plaisir du matin au soir, mais qui aimait assez boire son verre, surtout quand il se trouvait avec son cousin Jacques. En sa compagnie, on écrasait volontiers un ou deux demis, même trois, on mangeait une fondue, on s'en racontait des bonnes et on riait de bon cœur. Quelquefois, pour changer, surtout quand on abordait la politique, on se contrariait un bocon, même à haute voix, car, entre nous, Jacques était entier comme pas un et comme Jean était parfois tétu, ça

n'allait pas tout seul. Au troisième demi, tout se raccommodait, on se faisait quelques concessions et on se séparait sans rancune en se disant : « Salut, à la prochaine, et surtout ne te fais pas trop désirer. »

Jules, qui était aussi cousin avec Jean et Jacques, cultivait à l'encontre de ses deux cousins, une certaine dose d'égoïsme, doublé d'un tantinet de rapacité. C'était un bon travailleur qui ne craignait pas de cumuler bien quelques fonctions, ce qui était du reste tout à son avantage. Il était propriétaire d'un domaine de vingt poses vaudoises, magnin, tuait les caïons pour trois communes et remplissait consciencieusement le poste de boursier communal. Il avait fait apprendre sage-femme à sa fille aînée qui ne voulait pas se marier, suite d'un chagrin d'amour, et le dernier de ses garçons ramassait les tapis et les derbans sur le territoire de la commune. Ils amenaient tous de l'eau au moulin à la maison était prospère.

Le dimanche, après gouverner, Jules se rendait à la pinte pour faire la partie avec ses deux cousins. Quand il gagnait, ça allait tout seul ! En buvant son dernier verre, il chantait à pleine voix : « Belle Helvétie, riant séjour, à toi ma vie, mon dernier jour », mais quand il était perdant, c'était des explications à n'en plus finir. « Vous vous êtes mis tous les deux contre moi, vous avez frouillé, jamais de ma vie je ne rejouerais aux cartes, etc. » Il s'en retournait à la maison en bougonnant et s'en allait coucher non sans avoir rognassé tout le monde par chez lui. Il prenait toute la place au lit et la Suzette n'avait plus que la ruelle pour reposer ses charmes.

Un beau jour, Fanchette, la femme de Jean reçut une mauvaise nouvelle. Le cousin Isaac de Prévondavaud était mort. Il avait attrapé froid en battant au mécanique, ça s'était porté sur les poumons, puis déclaré en pulmonie et en quelques jours, il avait rendu l'âme. Jean en était vraiment chagriné, car c'était un bon type, le cœur sur la main, qui n'aurait pas fait mal à une mouche. On avisa Jacques et naturellement on s'arrangea pour aller rendre les derniers devoirs au cousin Isaac. On partirait par le train de midi quinze, on boirait un verre à Cossonay en passant et on arriverait juste, bien juste pour le culte. Oh, et puis après tout si on n'arrivait pas pour le culte, tant pis... l'essentiel, c'est qu'on se soit rendus pour l'enterrement !

Fanchette qui avait assisté à l'entretien, estima qu'il y aurait peut-être lieu d'aviser le cousin Jules de la chose !

Et Jean de s'écrier : — Eh monté, pour l'amour du ciel, ne le fais pas, il nous gênerait tout notre plaisir...

M. Chapot.

LES FIOLES DU PHARMACIEN

MADEMOISELLE Urlu avait été bien malade. Pendant trois longs mois d'hiver, elle s'était traînée de son lit à sa chaise-longue, soignée par une infirmière. Que de drogues elle avait pris pendant tout ce temps ! Il faut croire que toutes ces drogues étaient bonnes puisque maintenant elle était guérie. L'infirmière était partie, le soleil était revenu et Mademoiselle Urlu reprenait goût à la vie.

Sa grande préoccupation était pour l'instant de dresser sa nouvelle bonne. Et ce n'était pas une petite affaire, car elle ne savait pas grand-chose, la grosse Marie, bonne fille, sans doute, mais maladroite et peu dégourdie. Enfin, avec de la patience et de l'indulgence cela pouvait aller tout de même.

Un jour, en ouvrant un placard, Mademoiselle Urlu aperçut sur un rayon l'imposant bataillon des fioles petites et grandes qu'elle avait vidées pendant sa maladie. L'infirmière avant de partir les avait rangées là, par rang de taille. C'était vraiment beau à voir, mais bien inutile à conserver. Mademoiselle Urlu appela sa bonne.

— Marie, à l'occasion, quand vous irez au marché, vous reporterez tous ces flacons vidés au pharmacien.

Bien, Madame.

Mademoiselle Urlu referma le placard et n'y pensa plus.

A quelques jours de là, la vieille demoiselle somnolait dans le jardin après son déjeuner. Un coup de sonnette à la porte d'entrée la tira de sa torpeur et elle vit bientôt accourir Marie un papier à la main.

— Mademoiselle, c'est de chez le pharmacien. Il y en a pour 175 fr. 25.

Et elle lui tendit la facture.

— Mais, fit Mademoiselle Urlu, j'ai réglé tout ce que je dois.

— Ah! mais, Mademoiselle, c'est pour les derniers flacons que vous m'avez dit de porter. Il les rapporte...

— Il les rapporte? Comment, vous les avez fait remplir?

— Mais, Mademoiselle, c'est pas ça qu'il fallait faire?

Et voilà pourquoi Mademoiselle Urlu faillit retomber malade.

La Patrie Suisse. — Le premier numéro de 1927 de « La Patrie Suisse » qui ouvre une nouvelle phase de notre illustré national, vient de nous parvenir, avec un titre nouveau, un format agrandi et un total de 74 magnifiques gravures. Il est d'une extraordinaire richesse et très varié: on y trouve, comme le veut la tradition de « La Patrie Suisse », les portraits des nouveaux présidents des Chambres (MM. Paul Mailliefet et Robert Schœpfer) et de la Confédération (M. Motta, avec le groupe de sa belle famille de dix enfants.) Il nous apporte aussi les portraits de trois disparus, Albert Schröder, Gustave Masson, Eugène Lavallaz, et ceux de 18 de nos aviateurs. Le corps des nouveaux députés fribourgeois du Grand Conseil, le nouveau et très bel hôtel-de-ville de Bellinzona, la salle où la conférence de Locarno tint ses séances et la plaque qui en perpétue la mémoire y font part de l'actualité. L'art, comme toujours, y a sa place, de même que les sports d'hiver. A côté du numéro proprement dit et pouvant en être détachées à volonté, se trouvent des pages consacrées au cyclisme, à l'automobile, à la mode. La nouvelle série de « La Patrie Suisse » ne pouvait mieux débiter.

par son attitude, que le lucre n'entraînait pour rien dans la décision prise d'héberger pendant quelques semaines une jeune fille souffrante et sa mère. Marc-Antoine saisit cette nuance. Il s'en réjouit. Décidément, les traditions d'indépendance ne se perdaient pas, aux Sapinières. Pauline, elle aussi, comprit l'intention de tante Julie, et la prisait fort. « Des gentilshommes montagnards », pensa-t-elle. Et, amusée un peu, flattée même, la jeune fille tendit à la vieille femme une main fluette. Le gant blanc de Suède, très parisien, fraternisa, pendant deux secondes avec la mitaine noire, très vaudoise.

— Merci de votre accueil, madame, pour ma mère et pour moi.

— Votre maison, ajouta Mme Gerbier, est de celles qui honorent leurs hôtes.

Et, comme tous se dirigeaient vers la porte devant laquelle Loïon, après avoir monté les bagages, attendait sa récompense, elle regarda sa fille et osa demander — parce que la réponse était prévue: — Eh! bien, mignonne, tu te plairas?

— Infiniment, petite mère.

Alors, enfin rassurée, la bonne dame respira plus à l'aise.

— Lina, ordonna-t-elle sur un ton de satisfaction évidente, Lina, vous pourrez défaire les malles.

III.

Après chacune de leurs séances, les municipaux de Fiermont ne se séparent pas sans avoir but un ou deux verres de vin à la « Croix-Blanche ». C'est de tradition. Naguère, ils se réunissaient, pour délibérer, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, maison communale abritant les services administratifs, peu compliqués alors, les archives, l'unique salle d'école, l'auberge et la pompe à feu. Il était donc fort naturel qu'au sortir de discussions, parfois longues, messieurs les municipaux et messieurs les conseillers fissent étape chez l'aubergiste, leur locataire. Cependant, la progression croissante des élèves, due, en grande partie, à l'établissement de nombreux Italiens, pères de famille, venus d'outre-monts pour travailler à des constructions diverses, rendit bientôt la vieille salle d'école insuffisante. Il fallut aussi penser à créer une nouvelle classe, à nommer un second instituteur et une institutrice. L'influence du tourisme et des villégiatures opérerait sur toute la région et, de prime abord, par une augmentation générale de la population. Ces circonstances provoquèrent, au conseil communal, une lutte acharnée qui dura tout un hiver sans aboutir à aucune solution. Les avis étaient partagés. Certains conseillers — les jeunes — voulaient bâtir un collège assez vaste pour contenir services municipaux et salle de conseil. Les autres — les vieux — proposaient des modifications, des agrandissements, même des annexes à la maison communale, mais combattaient, avec une énergie intrinsèque, toute idée de construction et de bâtisse. Question financière et question psychologique. Crainte des dépenses et antagonisme des anciens et des modernes. Le printemps arriva sans qu'on eût rien décidé: les vacances suivirent, puis l'été dépeupla le village, la plupart de ses habitants émigrant vers les hauts pâturages avec les troupeaux.

Au retour, la discussion, d'un tacite accord, ne fut pas reprise. Les élections communales étaient prochaines, on laissait à la nouvelle municipalité le soin de prendre un parti définitif. Mais les jeunes, malgré les travaux agricoles, n'avaient pas perdu leur temps pendant l'été. Une propagande bien conduite amena la victoire complète de leurs candidats, et la municipalité trop tâtilonne, fut remplacée par des hommes moins timorés. Marc-Antoine était du nombre. La construction d'un collège avec locaux administratifs et « tout le confort moderne » suivit de près ce mouvement politique. Pour diminuer les dépenses, on vendit, à bon prix, l'antique maison communale, qui disparut bientôt pour faire place à un immeuble presque élégant avec magasins et « chambres meublées pour la saison ». Les anciens, en voyant s'effondrer le vieil édifice, mi-bois, mi-pierre, qui, au-dessus de l'entrée portait la date 1687, baissèrent le front douloureusement, devant la victoire définitive de l'esprit nouveau. Pour eux, cette démolition symbolisait la chute des respectables coutumes, des bonnes simplicités, des solides vertus et aussi l'invasion étrangère, la fin du particularisme local qui, jusqu'alors, quoiqu'en eussent dit les admirateurs du temps présent, avait donné à la commune sa personnalité et sa force. Ils ne récriminèrent pas, ces pauvres vieux, sentant que toutes paroles seraient inutiles; mais, plus d'un, depuis lors, perdit le goût de vivre et s'éteignit doucement, dépaycé dans son propre pays dont il ne comprenait plus ni les désirs, ni les gestes.

A la « Croix-Blanche », la salle à boire était presque pleine. Le samedi soir, assez nombreux sont ceux

qui y vont savourer le contenu d'une ou deux chopines en lisant les gazettes. Et puis, les anciens municipaux et quelques conseillers non réélus n'avaient pu perdre l'habitude de cette « seconde séance » tenue à la pinte. A s'entretenir avec leurs successeurs, ils se donnaient, pour un moment, l'illusion d'être encore au pouvoir. Ils discutaient. Ils péroraient. Ils critiquaient. Ils donnaient même de judicieux conseils, pas toujours écoutés. Le temps — deux années — avait cicatrisé les blessures d'amour-propre et apaisé les querelles. Ce n'est pas que, par ci par là, dans l'ardeur des conversations, « un mot dépassant l'autre », ne vint réveiller quelque ranune. Mais les conséquences n'en étaient point graves. Paroles qu'emporte le vent. (A suivre).

G. Héritier.

Royal Biograph. — Comme il fallait s'y attendre, le film *Fanfan-la-Tulipe* qui passe au Royal-Biograph a rencontré auprès du public un gros succès. Il est vrai de dire que rien ne fut négligé pour faire de « Fanfan-la-Tulipe » une œuvre cinématographique de tout premier ordre. Cette semaine, 3 nouveaux chapitres: « L'Espionne et la Favorite », « Le Nègre blanc », « Le Carrosse enlisé ».

Théâtre Lumen. — C'est un véritable spectacle de gala que nous offre cette semaine, la Direction du Théâtre Lumen qui présente le film de la Métro-Goldwyn-Mayer *La Veuve Joyeuse*, d'après la célèbre opérette de Franz Lehár, interprétée par Maô Murray. En outre, ce qui ne sera pas le moindre charme, l'orchestre du Théâtre Lumen renforcé exécutera, durant la présentation du film « La Veuve Joyeuse » une adaptation musicale de la délicieuse partition de Franz Lehár. Malgré l'importance de ce spectacle, « La Veuve Joyeuse » est présentée sans augmentation du prix des places.

Grand Théâtre. — Samedi, à 20 h. 30, et dimanche en matinée à 14 h. 30 et en soirée, dernières représentations de gala du plus grand succès connu: *Mon Curé chez les Riches*, avec Mlle Jane Raymond et M. Rikal dans les rôles principaux. (Location au Théâtre: Tél. 90.32).

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Garçon!

Un Gordial Vaudois

à base d'œufs frais et crème

Lattion Frères, Fabricants, Lausanne



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
Rue de Bourg, 28, Lausanne Tél. 45-49
Se rend dans toutes les localités du canton.

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %

Toutes opérations de banque

Bitter Diablerets

Apéritif sain

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,

un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.

LE FEUILLETON



LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE.
(Suite).

Le petit groupe marchait sans parler, la jeune fille en tête, regardant, à droite, à gauche, étonnée par la gravité un peu solennelle de la forêt. Deux ou trois fois, elle s'arrêta, pour examiner autour d'elle l'ensemble clair obscur. Un pli s'était formé entre ses yeux. Mme Gerbier, toujours inquiète, n'interrogeait pas, sentant que, de cette inspection presque minutieuse, dépendait la décision de Pauline: rester ou partir. Car elle était accoutumée aux impulsions fantasques de cette belle blonde, autoritaire et si vite ennuyée. Elle savait qu'un geste, un mot, un rien pouvait lui rendre antipathiques, hommes, choses et paysages. Dans une telle circonstance, le mieux était donc d'attendre. Mais Pauline qui ne semblait pas pressée de manifester une opinion quelconque, continuait à inspecter la forêt, silencieusement.

Et, tout à coup, l'orée du bois, le pâturage, le grand chalet des Dupertuis.

— Les Sapinières, présenta Marc-Antoine.

Ces dames s'arrêtèrent, surprises. Cette éclaircie subite, en coup de théâtre, ce paysage bucolique peuplé de bonnes vaches et de folâtres génisses, cette maison, bourgeoise par son importance, alpestre par son architecture, formaient un si absolu contraste avec la mystérieuse solitude du bois, que les plus indifférents en subissaient le charme. Marc-Antoine dit: — Voici ma mère qui vient nous recevoir.

En effet, tante Julie s'avavançait, gracieuse image de montagnarde en coiffe de velours, tablier de soie, fichu à franges, et les mains gantées de mitaines en dentelles.

— Soyez les bienvenues dans notre maison, mesdames, et que Dieu vous y rende la santé, mademoiselle.

La phrase, un peu grave, mais qu'un sourire rendait gracieuse, fut dite sur un ton de parfaite dignité. Du premier coup, tante Julie mettait les choses au point et les personnages en place. Elle accueillait ses hôtes en invités, plus qu'en pensionnaires. Elle laissait voir,